

INTRODUCTION

Le feuilletage des enjeux du *Recueil de lettres nouvelles*

Parmi les réflexions les plus stimulantes sur l'histoire de la littérature au XVII^e siècle, quelques-unes se sont concentrées sur les années 1620 et, en particulier, sur Guez de Balzac et la fameuse « querelle de l'éloquence¹ ». Même si le *Recueil de lettres nouvelles*² que Nicolas Faret publie en 1627 chez Toussaint Du Bray est parfois mentionné et utilisé, il n'a pas vraiment fait l'objet d'une analyse spécifique³. Or, il serait bon de mieux comprendre justement ce que recouvre sa publication comme recueil plutôt que de prendre certaines de ses lettres comme document (presque) de première main. Pour autant, il ne s'agit pas de ramener ce texte à un enjeu extérieur et unique, mais plutôt de le voir comme le produit de logiques opérant à des échelles très différentes : la recherche d'un patronage illustre impliquant un rapport au politique, l'autorité dans le monde des Lettres de Malherbe ou de Balzac, l'inscription de ce recueil dans la « Querelle de l'éloquence » des années 1620, la publication de réciprocités amicales qui permettent de construire un effet de groupe avec les alliances et les forces que cela suppose, la mise en scène indirecte d'un salon (celui de M^{me} des Loges) comme lieu de cristallisation de ces opérations littéraires, la posture d'auteur prise par Nicolas Faret et le coup éditorial de Toussaint du Bray. C'est tout ce feuilletage d'enjeux dont il faut brièvement rendre compte pour mieux saisir l'intérêt de cet ouvrage.

1 Voir Hélène Merlin (1994) et Christian Jouhaud (2000).

2 *Recueil de lettres nouvelles, Dedié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu*, Paris, Toussaint Du Bray, rue St-Jacques-aux-espics-meurs, 1627. Désormais j'indique les références à cet ouvrage directement entre parenthèses dans le corps du texte.

3 Antoine Adam a été un des rares à s'intéresser au recueil comme tel dans son *Histoire de la littérature française du XVI^e siècle*, mais en lui donnant une dimension exclusivement de propagande pro-étatiste (1956, t. I, p. 214-215). Par la suite, Étienne Thuau l'a analysé, en mettant surtout en valeur ses enjeux politiques (1966 / 2000, p. 208-215). Plus récemment, en insistant cette fois sur son inscription dans l'histoire de la querelle de l'éloquence, Mathilde Bombart l'a examiné dans sa thèse (2003, p. 258-266 ; une version remaniée est parue chez Honoré Champion en 2007), ainsi que, en collaboration avec Guillaume Peureux, dans un article qui permet de remettre ce recueil dans l'histoire du genre (2004, en particulier p. 247-249).

Souvent nommé de façon abrégée « *Recueil Faret* », le *Recueil de lettres nouvelles* loge à son enseigne écrivains célèbres, jeunes poètes en quête de reconnaissance ou lettrés bien introduits dans les salons mondains et les coulisses du pouvoir : entre Malherbe, Racan et Balzac, il accueille Boisrobert, Bréval et Silhon, tous trois au service de Richelieu, Colomby, neveu de Malherbe, Godeau, récemment arrivé dans la capitale et introduit par Conrart dans les salons de Madame des Loges et de Madame de Rambouillet, Molière d'Essertines, lié aux poètes libertins comme Colletet, Théophile de Viau ou Saint-Amant, Plassac, voisin de Balzac à Angoulême, dont les premières lettres circulent en 1626 et qui est aussitôt coopté dans le *Recueil* (même si son jeune frère, le chevalier de Méré, réussira mieux que lui dans les salons), bref, des auteurs qui se connaissent et fréquentent des lieux communs, même s'ils peuvent aussi s'inscrire dans des clans ou des coteries différentes.

L'ouvrage a manifestement connu un franc succès : il est repris et augmenté en 1634, puis publié à nouveau sous une forme plus restreinte en 1638, 1639 et 1642⁴. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Rés. Z 14254) est un beau vélin, doré sur tranche, orné d'une couronne de feuillage typique des années 1610-1620 qui témoigne du soin du libraire. La page de titre, ornée d'une élégante gravure qui accorde d'office une solennité à l'ouvrage par le titre placé entre les colonnes d'un palais, signale ainsi l'autorité accordée aux auteurs qui s'y trouvent réunis. Accordé pour neuf ans (ce qui le situe dans la marge supérieure des privilèges, puisque « pour les livres nouveaux, le privilège est accordé en général pour cinq à dix ans⁵ ») et menaçant les contrevenants de 3 000 livres d'amende en cas de publication pirate, le privilège est manifestement très favorable.

Il faut aussi noter que ce privilège est entièrement retranscrit à la fin de l'ouvrage sur deux pages et demie. Or, on sait que, la plupart des imprimeurs se contentant de reproduire un extrait du privilège afin d'économiser le papier toujours fort cher,

⁴ *Recueil de lettres nouvelles. Dedié à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, Toussaint Quinet, au Palais dans la petite Salle sous la montee de la Cour des Aydes, 1634.

Recueil de lettres nouvelles. De Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Racan. Balzac. Auvray. Et autres, Paris, Augustin Courbé, Libraire & Imprimeur de Monsieur frère du Roy, au Palais dans la petite Sale, à la Palme, 1638.

Recueil de lettres nouvelles. De Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Racan. Balzac. Auvray. Et autres, Paris, Claude Preud'homme, rué d'Ecosse, derriere S. Hilaire, à l'image S. Gregoire, 1639.

Recueil de lettres nouvelles de Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Breval. Faret. Racan. Balzac. Auvray. Et autres. Dedié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu, Paris, Michel Blageart, rue de la Calandre, à la Fleur de Lys, près le Palais, 1642.

⁵ Martin, 1969 / 1999, t. I, p. 444.

imprimer tout du long le privilège est un signe de la valeur accordée à un ouvrage, dans la mesure où le privilège ne joue pas simplement un rôle légal, mais montre la qualité reconnue par le roi, voire, en retour, « publie » aussi le roi⁶. D'autant que les privilèges peuvent également comporter des commentaires spécifiques sur l'ouvrage. C'est surtout le cas à partir des années 1630, mais on trouve déjà dans ce recueil deux éléments intéressants soulignés par Loménie, le secrétaire du roi qui signe le privilège. Il parle, en effet, d'« un livre intitulé, *Lettres des meilleurs esprits de ce temps*, dédié à nostre tres-cher & tres-amé cousin le Cardinal de Richelieu, leque [*sic*] livre peut grandement servir à l'illustration de la langue Française ». La page de titre annonçait d'office que le recueil était dédié à Richelieu ; mais le roi, en le reprenant, alloue encore plus de poids à cette autorité : il en autorise officiellement et en reconnaît la portée. Par ailleurs, ce recueil de lettres est ouvertement lié au statut national de la langue et à sa nécessaire glorification : la qualité des lettres affirmée par le roi (sous la plume de son secrétaire) est telle qu'elles vont pouvoir contribuer à rendre encore plus illustre et plus belle la langue du royaume de France et donc contribuer à la publicité de la valeur même de la monarchie.

De fait, dans sa *Bibliothèque française*, Sorel note à propos du recueil Faret que « c'estoit un choix de ce qu'il y avoit de plus poly & de plus excellent en ce temps-là pour les Lettres qu'on appelloit Serieuses » et même lorsqu'il rend compte de l'ouvrage politique de Silhon, un des auteurs importants du recueil, il souligne que, de façon exceptionnelle par rapport aux auteurs de ce genre d'ouvrage, son *Ministre d'Etat* « est aussi un des Livres qu'on doit fort considerer pour son beau stile & pour sa doctrine », enfin il alloue à plusieurs des auteurs du recueil (Colomby, Faret, Molière) la gloire d'être ceux « qui écrivirent les premiers avec une extreme pureté ; comme estans les principaux de ceux qui s'estoient degagez de l'ignorance ancienne⁷ ». Ce recueil est ainsi inscrit dans la lignée des ouvrages, depuis celui de Du Bellay, qui font de l'illustration de la langue française une de leurs finalités.

Les recueils épistolaires semblent d'ailleurs volontiers prendre en charge semblable destination, puisque Étienne Pasquier, dès la première de ses *Lettres*, indiquait que « le principal but de ceux qui escrivent en ce genre [doit] estre l'embelissement de la langue en laquelle ils decouvrent leur sens⁸ ». C'est pourquoi le marquis de

6 « Sur cinquante-cinq éditions de Toussaint Du Bray entre 1604 et 1636, 5 % d'entre elles seulement reproduisent le privilège dans son intégralité alors que, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on compte environ une édition sur quatre » (Lévy-Lelouch, 2002, p. 144). Sur ces questions, voir aussi Nicolas Schapira (2003, p. 98-151).

7 Sorel, 1667/1970, respectivement p. 116, p. 73 et p. 261.

8 Pasquier, 1586/1974, p. 4. Sur Pasquier, voir Magnien, 1999.

Breval, dans sa lettre adressée à Guez de Balzac, souligne que les problèmes de l'éloquence en langue française viennent « plutost du defaut des personnes, que de l'impossibilité de la matiere » (II, 38). Balzac, et les écrivains du *Recueil*, ont justement pour tâche de contribuer à l'illustration de la langue par le déploiement d'une véritable éloquence, car les deux vont de pair. Mais l'intérêt ici est de trouver étroitement associées cette valorisation de la langue nationale et la recherche d'une protection politique. Le frontispice qui installe le titre et la dédicace entre les colonnes majestueuses d'un palais dans lequel le lecteur va pénétrer en indique d'office les enjeux.

Patronage et pouvoir politique

Le service d'un patron est bien, à l'évidence, ce que le *Recueil* a pour objet de rendre public. Un patron qui a pour nom Richelieu. Non seulement l'ouvrage lui est dédié, mais il semble bien qu'il vienne d'une commande : dans la préface aux *Lettres de Monsieur de Plassac* qui sont publiées en 1648 et qui reprennent certaines des lettres qui apparaissent dans le *Recueil de lettres nouvelles*, il est mentionné qu'elles « furent mises à son desceu dans un Recueil que le sieur Faret mit en lumiere par le commandement de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu⁹ ». On ne saurait donc s'étonner si de nombreuses lettres vantent ses mérites : pour prendre l'exemple peut-être le plus laudateur, Malherbe affirme qu'« il y a en cet Homme quelque chose qui excède l'humanité » (I, 48). Dès l'épître, le ton est donné puisqu'il s'agit explicitement, pour Faret, de « publi[er] ses vertus » (épître non paginée). L'opération de publication joue donc dans les deux sens : Nicolas Faret rend publiques les vertus du Cardinal en même temps qu'il donne à voir au public ses propres capacités d'écrivain et de faiseur de livres. Quelles sont ces vertus ? Aux côtés de la probité, de la sagesse, de la vigilance, de la fidélité et des grands desseins figure, pour finir, une « ardente amour [...] pour les bonnes lettres » (n. p.). Autrement dit, il faut ajouter un élément à la réciprocité entre le patron et le serviteur : la constitution, dans l'espace public généré par l'opération de publication, de la valeur éminente des belles-lettres. Ce tiers inclus sert autant le cardinal que l'écrivain, mais il est aussi produit par cette opération d'échange.

Le cardinal n'y gagne pas simplement une reconnaissance publique de ses vertus propres. C'est aussi tout un rapport au politique qui se dessine au gré des lettres.

⁹ Plassac-Méré, « Préface », 1648, n. p. (Voir la présentation de Plassac par Bruno Forand dans cet ouvrage). Il ne faut pas se tromper sur le *topos* de modestie ou de prudence qui consiste à prétendre que les textes, qui ont circulé de façon manuscrite, ont été publiés sans l'aveu de leurs auteurs.

Sans aucun doute la lettre de Silhon à l'évêque de Nantes est celle qui met le plus systématiquement en évidence des considérations d'ordre politique, alors même qu'elle est donnée pour l'esquisse d'une défense de la religion chrétienne contre les athées¹⁰. On pourrait être surpris de ce lent déplacement s'il n'était en fait justifié de l'intérieur même de l'argument de Silhon. Celui-ci entérine, en effet, le constat (très récent à ce moment-là de l'histoire) selon lequel la politique est dissociée de la morale, les affaires extérieures séparées du for intime : « bien que le Souverain n'aye point de pouvoir sur l'esprit, ny sur ses productions tandis qu'elles se tiennent à leur principe ; & qu'elles ne sortent pas dehors, cela estant de la seule jurisdiction divine ; Si est-ce qu'il peut disposer de l'exterieur selon la necessité ou la bienséance de ses affaires, & hors l'interest de la conscience » (I, 490). De la même façon que « les Heretiques [...] ne sçavent pas distinguer la doctrine des mœurs, & pensent mal de la Religion, à cause de la mauvaise vie de ses Ministres » (I, 475), les hérétiques en politique confondent la conscience morale et la réalité des affaires. Du coup, les uns « n'eslargissent pas assez les bornes de ce que l'interest public rend legitime » et les autres « se jettent sur l'extremité de l'injustice, comme Machiavel & sa secte » (I, 478). Il faut donc parvenir à séparer les « maximes d'Estat, avecque celles de la conscience » (I, 477), mais afin d'en trouver plus judicieusement la possible « harmonie » (I, 477).

Et qui mieux que Richelieu serait susceptible d'allier prudence politique et conscience morale ? « Aussi aux Royaumes mieux policez il y a double conseil, l'un d'Estat & l'autre de conscience : l'ordre seroit bien plus parfait, mais cela est casuel, si les mesmes testes qui sont capables de l'un, estoient instruites en l'autre : comme nous voyons en la nature plusieurs perfections êparses en divers sujets, se r'alier en la simplicité d'un plus noble : quand cela se rencontre la conduite de l'Estat en est plus seure, & son bon-heur plus durable [...] : mais quel plus illustre exemple que celui de ce grand Cardinal qui fait connoistre à tout le monde, qu'il y a quelque prudence parmy les hommes, qui est maistresse de la fortune, & qui dispose des evenemens » (I, 502-503). L'inscription de cet écart entre morale et politique trouve donc bien son ancrage nécessaire dans ce projet de défense de la religion contre les athées, puisque l'enjeu consiste à reconnaître cette dissociation tout en insistant sur une possible alliance des deux. Cependant, on voit que cette alliance, chez Richelieu, se fait quand même au profit de l'État et de la maîtrise des

¹⁰ On peut noter au passage la très rare présence d'enjeux spirituels et religieux dans l'ensemble du *Recueil*, même si certains destinataires (le cardinal de Richelieu, le cardinal de La Valette, l'archevêque d'Aix, l'évêque d'Angoulême, l'évêque de Nantes, le père Garasse) sont des ecclésiastiques. Il est caractéristique que cette lettre de Silhon glisse rapidement de l'apologétique de la religion chrétienne à la réflexion politique.

événements. Comme le résume Étienne Thuau, « cet ouvrage collectif contribue à diffuser des mots d'ordre absolutistes. Agent et témoin d'une orientation nouvelle de l'idéologie gouvernementale, il révèle, d'autre part, une transformation du cabinet de presse de Richelieu. [...] La plupart des collaborateurs de ce recueil, nous le remarquerons, sont des écrivains gouvernementaux¹¹ ».

Est-ce que les belles-lettres servent alors simplement à diffuser ces messages politiques et à assurer que soit bien compris ce double temps de la dissociation et de l'alliance de la morale et de la raison d'État? Si c'était le cas, nous aurions un simple régime d'hétéronomie par où l'éloquence propre aux belles-lettres serait conditionnée par le service du prince. L'affaire est plus complexe à deux titres.

Dans une lettre de remerciement à un ami (vraisemblablement le père Garasse) qui lui avait envoyé un ouvrage contre les athées¹² (on peut noter au passage la présence ici encore de la défense de la religion chrétienne), Racan reprend le lieu commun selon lequel la vérité qui, autrefois, convainquait sans peine doit, désormais, se vêtir des apprêts de la rhétorique: « Nous ne sommes plus au temps où la raison se deffendoit d'elle mesme: Elle a maintenant autant besoin de l'éloquence, que la Justice a besoin de la force » (II, 142). Ainsi la rhétorique sert-elle à « fortifier le bon droit » (II, 142). Ne pouvant faire que la raison soit éloquente, on a fait que l'éloquence fortifie la raison. Ce parallèle entre éloquence et force indique bien l'enjeu politique de la rhétorique et des belles-lettres: l'illustration de la langue française n'ouvre pas seulement l'espace glorieux de la langue nationale, elle déploie les fastes de l'éloquence pour mieux fortifier la raison (d'État).

Du coup – deuxième élément qui nous ramène à une autre lettre politique de Silhon à Pierre de Marca, président du parlement de Navarre –, l'éloquence, et en particulier son représentant le plus notable dans ces années-là: Guez de Balzac, apparaît comme un modèle de la juste autorité du pouvoir: « la fin de l'Eloquence estant d'enchanter les sens dont elle a besoin, de gouverner les passions, de

11 Thuau, 1966 / 2000, p. 209. C'est aussi la lecture d'Antoine Adam: « l'ensemble du volume, à l'exception des lettres de Molière d'Essertines, recommande le sacrifice de l'individu à l'État, s'efforce de fonder, si l'on peut dire, une mystique de la raison d'État. Il faut que chacun pense avec l'État, agisse pour l'État, que les énergies se concentrent au service de l'État » (Adam, 1956, p. 215). S'il en va bien de la sorte pour les Grands (M. de Termes par exemple) et les personnages importants du gouvernement (le président Jeannin), on peut quand même douter de cette exigence sacrificielle pour chacun, dans le recueil, ainsi que, plus généralement, de ce face à face entre l'individu et l'État dans ce premier XVII^e siècle.

12 S'il s'agit bien du père Garasse, alors l'ouvrage est sans doute la *Somme theologique des veritez capitales de la Religion chrestienne* (1625), dans lequel Racan a publié une épigramme contre les impies et en hommage à Garasse: « Brutal escholier d'Epicure,/Plus insensible que les morts,/Pourceau dont l'erreur se figure,/Que tout finit avec le corps:/Quand tu vois les doctes merveilles,/Qu'a fait naistre en ses longues veilles,/Ce grand ornement de nos jours,/Peus-tu croire, esprit infidelle,/Que tant d'admirables discours,/Soient partis d'une ame mortelle? » (n.p.)

ravir l'entendement, de commander à la volonté, & en un mot d'exercer sur tout l'homme une tyrannie sans violence, si quelqu'un doute que celle de Monsieur de Balzac n'ait ce pouvoir [...] je seray contraint de croire qu'il y a des erreurs parmi les hommes, pour lesquelles la raison n'a point de remede » (I, 447-448). Cette lettre, où Silhon présente à M. de Marca des fragments du *Prince* de Balzac (ce qui permet d'annoncer l'ouvrage qui sera effectivement publié en 1631), insiste beaucoup plus sur les qualités de l'écrivain que sur les jeux du pouvoir. Mais on voit combien l'éloquence – *tyrannie sans violence* – fonctionne sur une référence politique et, réciproquement, se donne comme un modèle pour le bon exercice de la politique en favorisant une *douceur de l'autorité*. Les belles-lettres ne fonctionnent donc pas simplement dans une relation de service, mais aussi dans un certain modelage du rapport à l'autorité et au public qui alimente la réflexion sur le pouvoir du prince.

Pour une prosaïque malherbienne

Le rapport entre politique et belles-lettres apparaissant ainsi plus complexe qu'une triviale relation de service, on peut également noter, comme le reconnaît d'ailleurs Étienne Thuau, sans y insister, que « ce livre n'est pas purement politique, puisqu'il traduit en partie le désir d'étendre la réforme malherbienne à la prose¹³ » Faret a beau prétendre (à la fin des lettres de Racan qui étaient censées clore le recueil avant qu'on y ajoute *in extremis* les lettres de Balzac) « que l'on n'a gardé aucun ordre en ce Recueil, puisque Monsieur de Racan y est le dernier. Je les ay tous mis comme j'ay peu retirer d'eux leurs lettres » (II, 176), il est peu probable que, au moins dans certains cas, l'ordre n'ait pas été soigneusement pensé : commencer avec Malherbe et finir avec Racan, son disciple le plus reconnu, constitue bien une manière de mettre en valeur l'encadrement de l'école malherbienne. Avec l'ajout de Balzac, le dispositif devient plutôt celui du nouveau grand prosateur qui prend le relais du grand poète de la génération précédente. Mais de toute façon, c'est bien l'héritage malherbien qui apparaît comme un des enjeux du recueil : non seulement le *Recueil* commence avec Malherbe, mais c'est aussi à lui que l'on accorde le plus de pages (quatre-vingt-seize pages pour neuf lettres, alors que Racan n'occupe que trente-huit pages pour sept lettres et Balzac, cinquante-trois pages pour six lettres).

¹³ Thuau, 1966 / 2000, p. 208. Cela dit, on ne peut s'étonner de voir le lien entre Malherbe et Richelieu, puisque le duc de Bellegarde, dont Malherbe fut le protégé (à la demande d'Henri IV), est un familier du cardinal, dont il apparaît comme un des principaux correspondants jusqu'à sa disgrâce en 1631.

De façon plus anecdotique, que la dernière lettre de Balzac, et du recueil, soit adressée à Faret et lui tresse maintes louanges amicales, là encore n'est sans doute pas un simple effet du hasard. La revendication du désordre apparent permet et de justifier élégamment la place de bon dernier de Racan, puis de Balzac, et de conserver une négligence de bon aloi dans ce genre d'entreprise. Il n'en demeure pas moins que ce recueil constitue le soigneux pendant prosaïque du *Recueil des plus beaux vers* que publie justement Toussaint Du Bray en 1626 (le privilège est du 2 juin) et qu'il réédite en 1627. Or, ce recueil est ouvertement malherbien, ainsi qu'on le voit dans l'adresse du libraire au lecteur : « Combien que dans ce Recueil, il y ait quelques pieces qui ont desja esté veuës ; je les estime toutes nouvelles, estant sorties de Monsieur de Malherbe, & de ceux qu'il advouë pour ses écoliers. Les grands esprits comme sont ceux-cy, ne vieillissent jamais non plus que les Dieux¹⁴ ». Cette école malherbienne est censée rassembler « les plus fameux esprits » de même que le titre originel du *Recueil des lettres nouvelles*, selon le privilège, est *Lettres des meilleurs esprits de ce temps*. On saisit donc bien la continuité de l'un à l'autre.

Mais ce n'est pas simplement une question de titre ou de présence de Malherbe en ouverture du recueil. Comme le remarquent avec justesse Mathilde Bombart et Guillaume Peureux, « les liens entre pièces poétiques et pièces épistolaires abondent [... et le lecteur] ne pourra qu'être séduit par la complémentarité d'un ouvrage à l'autre, car par-delà leur différence générique, poésie et correspondance apparaissent souvent comme les deux faces, publique et conventionnelle pour l'une, plus intime et libre pour l'autre, d'une même relation amicale et lettrée. Par exemple, si Racan envoie à Balzac une lettre pour accompagner l'ode qu'il a composée en son honneur, la lettre de ton badin [...] se trouve dans le *Recueil de lettres nouvelles* (1627 : 162) et l'ode à la tonalité majestueuse dans le *Recueil des plus beaux vers* (1627 : 179)¹⁵ ». Ce ne sont donc pas simplement des échos et des renvois internes au recueil de lettres (sur lesquels je reviens plus loin), mais aussi des références tacites et des invitations précises pour le public à pratiquer des lectures croisées où l'on montrerait les coulisses amicales du réseau des poètes malherbiens à la mode¹⁶.

Si l'on prend au sérieux le mot de Malherbe qui n'alloue pas au poète plus de valeur pour l'État qu'un joueur de quilles, alors la prosaïque malherbienne ne saurait guère servir à la simple diffusion des mots d'ordre absolutistes : les épîtres

14 *Recueil des plus beaux vers*, 1627, n. p.

15 Bombart et Peureux, 2004, p. 248-249.

16 Sur cette nécessité de pratiquer une lecture transgénérique et hypertextuelle, voir les remarques très pertinentes, à propos d'un autre contexte, de Delphine Denis évoquant « les "effets de réseaux" qui naissent du rapprochement de pièces contemporaines, et dont les intitulés volontairement proches exhibaient à la fois la continuité dialogique et les variations sur le fond de réécriture généralisée » (Denis, 2001, p. 179).

familiales qui exhibent le réseau des écrivains malherbiens peuvent certes inscrire au passage tel éloge flatteur de Richelieu ou telle soumission revendiquée face au pouvoir, elles auraient surtout pour but de faire saisir la conjonction d'un groupe d'écrivains, d'un modèle d'énonciation, d'une pratique de la langue et d'une *représentation* de l'autorité. C'est donc alors le statut accordé à l'éloquence qui est en jeu et à sa nouvelle facture : statut bien sûr social de cette place accordée à l'éloquence, puisqu'il faut bien déterminer qui a autorité pour en définir les figures. Or, ce questionnement est celui qui anime dans ces années-là la querelle à propos des *Lettres* de Guez de Balzac.

La querelle de l'éloquence

Il faut donc aussi prendre en compte l'inscription de ce recueil dans la querelle qui enflamme les esprits parisiens depuis 1624, celle des *Lettres* de Guez de Balzac et, du coup, dans le débat sur le statut de l'éloquence. L'enjeu du recueil n'est pas seulement de proposer un miroir du pouvoir ou de publier les vertus du cardinal, mais aussi d'intervenir sur la scène publique afin de défendre et d'asseoir l'autorité de la nouvelle éloquence proposée par Balzac. Je ne reviens pas longuement sur ce point, dans la mesure où il a fait ces dernières années l'objet d'excellentes analyses par Hélène Merlin, par Christian Jouhaud et, plus récemment, par Mathilde Bombart. Il suffit de souligner que le *Recueil* permet de faire circuler largement diverses lettres et interventions qui se sont succédées au cours des années (à commencer par des lettres qui sont adressées à Balzac : huit au total, ce qui le met en tête des destinataires juste avant M^{me} des Loges et Faret lui-même).

Je rappelle rapidement les faits : en mai 1624, Guez de Balzac publie ses *Lettres* (dont une lettre à Hydaspes, son frère, qui critique Garasse) ; le vindicatif Garasse réplique aussitôt dans sa *Response du sieur Hydaspes au sieur de Balzac, sous le nom Sacrator, touchant l'Anti-Theophile et ses escrits*. Ils se réconcilient officiellement en mars-avril 1625 grâce à l'entremise de Marin Le Roy de Gomberville : Garasse publie une belle lettre en latin en tête de sa *Somme théologique* ; Balzac lui répond par une lettre conciliante (quoique bien ambiguë, j'y reviendrai). Fin juillet ou début août 1625, l'abbé de Crosilles attaque Balzac dans le salon de M^{me} des Loges en présence de Racan, Vaugelas et Malherbe : celui-ci défend Balzac et le 15 août Balzac lui écrit pour le remercier de l'avoir soutenu, Malherbe lui répond fin août ou début septembre. Sans doute fin septembre, Crosilles fait circuler une lettre qu'il a écrite au comte de Cramail critiquant la vanité de Balzac. Le 9 octobre, lettre de Balzac à Vaugelas où il méprise les attaques de ce « petit ennemi ». Vers

la fin de l'année, circulation manuscrite de la *Conformité de l'Eloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps présent et du passé*, par le Frère André de Saint-Denis (moine de l'ordre des Feuillants) qui tance sévèrement Balzac sur ses emprunts nombreux à divers auteurs. En janvier 1626, Théophile de Viau répond aux attaques de Balzac et, dans la seconde édition de l'*Histoire comique de Francion*, Charles Sorel fait parler le pédant Hortensius comme un centon de citations des *Lettres* de Balzac. En 1627, enfin, le Prieur François Ogier publie son *Apologie pour Monsieur de Balzac*, à laquelle est jointe la *Conformité de l'Eloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps présent et du passé*. Le privilège est du 26 mars. Nicolas Faret édite le *Recueil de lettres nouvelles*, dont le privilège date du 27 mars. On peut sans doute soupçonner une concomitance volontaire des publications. D'autant qu'en juin, sortent les *Œuvres de Monsieur de Balzac* (complément et révision des premières lettres, présentées et dédiées à Richelieu par Silhon). En octobre, Jean Goulu, Supérieur des Feuillants, prend parti contre Balzac avec ses *Lettres de Phyllarque à Ariste*. Et la querelle continue jusqu'en 1630¹⁷.

C'est dans ce contexte de publications qu'il faut replacer aussi la sortie du *Recueil des lettres nouvelles*, dans la mesure où plusieurs des lettres qui ont ainsi circulé au sein de ces élites lettrées y sont reprises (celles de Balzac à Garasse et à Faret, celle de Malherbe à Balzac) et que de nombreuses lettres d'auteurs divers prennent ouvertement la défense de l'éloquence balzacienne (celles de Malherbe, Racan, Boisrobert, Bréval, Silhon et Faret). On voit aussi que le *Recueil*, de concert avec l'*Apologie* de François Ogier, « prépare », pour ainsi dire, la sortie de la nouvelle édition des *Lettres* de Balzac qui, elle aussi, est dédiée à Richelieu et présentée par un fidèle qui joue autant du côté du pouvoir que de celui des belles-lettres : Jean de Silhon.

Cette préparation est soigneusement mise en scène comme « improvisée », puisque, après les lettres de Racan qui étaient censées clore le recueil (le mot « FIN » apparaît au bas de la dernière lettre de Racan), voici ce que l'éditeur ajoute : « Au

17 Jean-Louis Guez de Balzac, *Les Premières lettres, 1618-1627* (1933, p. 151). François Garasse, *Response du sieur Hydaspe au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrator, touchant l'Anti-Theophile et ses escrits* (1624, p. 6-13) ; cette lettre est reproduite dans Frédéric Lachèvre, *Le libertinage devant le Parlement de Paris : le procès du poète Théophile de Viau*, (1909, vol. II, p. 193-206). *Lettre de Monsieur de Crosilles, A Monsieur le Comte de Cramail* (1625), reproduite aussi par P. Tamizey de Larroque, *Annales du Midi* (1893, n° 5). François Ogier, *Apologie pour monsieur de Balzac, avec la Conformité de l'Eloquence de M. de Balzac avec celle des personnages du temps présent et du passé du Frère André* (1627). Jean Goulu, *Lettres de Phyllarque à Ariste. Où il est traité de la vraie & la bonne Eloquence, Contre la fausse & la mauvaise du Sieur de Balzac* (1627). Sur l'ensemble de la querelle, voir Zobeidah Youssef (1972), Jean Jehasse (1977, p. 109-213) et, bien entendu, la thèse de Mathilde Bombart déjà citée.

Lecteur. Ces lettres estant toutes achevees d'imprimer, j'en ay obtenu une demy douzaine de celles de Monsieur de Balzac, pour la perfection de ce livre » (II, 177). Dans la mesure où le privilège est imprimé à la suite des lettres de Balzac et sur le même cahier, il est peu probable que ces lettres lui soient parvenues après l'impression de l'ensemble des lettres¹⁸. Même si c'était le cas, il serait étonnant que Faret n'ait pas conservé la lettre que Balzac lui avait écrite en reconnaissance de son soutien contre Garasse ou même la lettre de réconciliation avec Garasse qui avait largement circulé. On peut raisonnablement penser qu'il s'agit d'une mise en scène supplémentaire, visant à donner une place majeure à Balzac (il clôt le recueil comme Malherbe l'a ouvert), mais spécifique (puisqu'il a fallu manifestement aller lui arracher à la dernière minute quelques lettres pour la « perfection de ce livre »).

On pourrait aussi ajouter que présenter ainsi des lettres à la louange de Balzac, c'est également participer à la valeur même du modèle littéraire de l'épistolaire imposé par Balzac. Les belles-lettres trouvent leur autorité dans la publication de lettres que l'on va donner pour belles. Il n'est pas tout à fait indifférent que ce soit dans ce creuset de l'épistolaire que les belles-lettres reçoivent un prestige et suscitent un intérêt public évident au point de venir peut-être prendre le relais des « bonnes lettres » de l'humanisme érudit¹⁹. Mais il n'est pas non plus indifférent que les questions de l'éloquence et de la valeur, de la publication et de l'autorité y soient autant discutées.

Je n'en prends qu'un exemple : dans la lettre de Malherbe à Balzac qui l'a remercié d'avoir pris sa défense chez Madame des Loges, Malherbe en profite pour prendre une position au-dessus de la mêlée et donner des leçons à Balzac lui-même. D'abord, il défend Crosilles en soutenant qu'il n'a pas été aussi agressif qu'on le lui a dit. Ensuite, il souligne surtout le rapport au public impliqué par l'écriture : « vouloir que ce qui nous plaist ou deplaist, plaise ou desplaise à tous le monde, c'est passer des limites où il semble que Dieu mesme ayt commandé a sa toute-puissance de s'arrester » (I, 54). Loin donc de commander absolument le plaisir de chacun, il faut tenir compte de la singularité des goûts : on ne peut ordonner à

18 Aucun indice matériel ne semble aller dans le sens d'un ajout des lettres après que tous les cahiers eurent été imprimés. Je remercie Jean-Marc Chatelain, conservateur à la Réserve de la BNF, et Isabelle de Conihout, conservateur à la Bibliothèque Mazarine, de leurs confirmations sur ce point.

19 « Retenons en passant cette expression de "belles-lettres" : Camus l'emploie [dans sa *Conférence académique sur le différend des belles lettres de Narcisse et de Phyllarque, par le sieur de Musac*, 1630] pour désigner celles de Balzac surtout, parfois celles de Goulu. Est-ce l'origine de l'expression "Belles-Lettres", appelée à remplacer, avec une nuance fort différente, les doctes *bonae litterae* de l'humanisme du XVI^e siècle ? » (Fumaroli, 1980/1994, p. 573). On peut noter que, dans le *Recueil*, M. Brun parle encore dans une lettre à Faret de « la connoissance des bonnes lettres » (I, 414).

quelqu'un de nous aimer (ce serait, comme le dira Pascal, de la tyrannie²⁰). Mais la comparaison de Malherbe est parlante : même la toute-puissance de Dieu s'arrête au seuil de la liberté du goût. On sait qu'une des sources du principe de souveraineté réside justement dans les discussions théologiques de la toute-puissance de Dieu, puis dans leurs récupérations pour qualifier l'autorité du pape. La comparaison n'est donc pas seulement religieuse, mais aussi politique. L'autorité acquise sur le public ne saurait recouvrir l'ensemble des individus qui le composent. En ce sens, la souveraineté politique peut certes tabler sur une puissance absolue et affirmer une autorité sans bornes, les petites « souverainetés » des auteurs sur leurs œuvres et leur public n'opèrent pas de même : non seulement la relativité des goûts doit être reconnue, mais l'autorité de l'auteur repose sur la valeur et la mesure du public.

Il faut donc compter sur le nombre et l'autorité des lecteurs pour assurer l'autorité de son propre propos, d'autant que l'opposition peut aussi devenir une tactique pour asseoir de nouvelles renommées dans le public (rien ne vaut une bonne polémique pour se lancer dans l'espace des Lettres, comme rien ne vaut un bon duel, à l'époque, pour affirmer sa réputation d'homme de valeur) : « La pluralité des voix est pour nous : S'il y a quelques extravagans qui veulent faire bande à part, à la bonne heure. De toutes les dettes la plus aysée à payer, c'est le mespris : Nous ne ferons pour cela ny cession ny banqueroute. Aymons ceux qui nous aiment ; pour les autres si nous ne sommes pas à leur goût, il n'est pas raisonnable qu'ils soient du nostre : Mais aussi en faut il demeurer là. Il ne se trouvera que trop de gens, qui n'ayant point de marque pour se faire connoistre, voudroient avoir celle d'estre nos ennemis : Gardons bien de leur donner ce contentement » (I, 57). Dans le commerce des hommes, il est important de ne pas confondre les réactions à des publications avec les marques d'un honneur bafoué. Mais c'est aussi reconnaître l'importance de ce public et des voix sur lesquelles on peut compter²¹. La querelle de l'éloquence porte, du coup, sur la constitution même du public et pas seulement sur les pouvoirs de l'orateur, d'autant que semblent même s'y opposer la posture malherbienne, peut-être déjà datée, et l'innovation balzacienne, qui entend bien

20 « La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites [...]. Ainsi ces discours sont faux et tyranniques : "Je suis beau, donc on doit me craindre ; je suis fort, donc on doit m'aimer, je suis..." » (Pascal, 1977, § 54).

21 Il est aussi possible d'avoir une visée restreinte et de rechercher en fait l'assentiment du petit cercle de ses amis, comme le soutient Monsieur de Conac : « Comme nous ne vivons que pour les personnes que nous ayons avec passion, dont le nombre est bien petit, de mesme n'écrivons-nous que pour fort peu de gens qui s'y connoissent » (II, 19). Mais c'est là une vision encore très aristocratique (ou savante?) qui semble ne pas recouvrir l'enjeu public de ces lettres. Est-ce alors une tactique de modestie? Une esthétique de la négligence? Une séduction des lecteurs qui, appréciant ces lettres, se sentent dès lors inclus dans le petit cercle des connaisseurs?

construire son autorité publique sur un modèle presque souverain. De toute façon, dans les deux cas de figure, il faut se reposer sur ses amis, soit pour mieux éviter de réagir contre ceux qui voudraient se présenter publiquement comme nos ennemis, soit pour les faire servir à la défense de la nouvelle école de l'éloquence. La configuration même de l'espace des belles-lettres est ainsi élaborée par la mise en place des amis et des ennemis.

Les amitiés

En effet, une quatrième dimension importante soutient l'autorité singulière de ce recueil d'auteurs : les réciprocités amicales. Elles apparaissent d'abord dans le simple échange des lettres : Malherbe écrit à Colomby, Racan ou Balzac ; Faret à Balzac, Vaugelas ou Brun ; Brun, Balzac et Plassac répondent à Faret. Le commerce amical se montre d'office dans cette circulation épistolaire généralisée qui tranche avec les précédents recueils de lettres. D'autant que ces lettres font évidemment d'amples démonstrations d'amitié : regrets de l'absence, demandes de réponses, louanges diverses. Ainsi, Malherbe écrit-il à Coëffeteau pour le féliciter de sa nomination à l'évêché de Marseille. Coëffeteau lui répond : « Si l'amitié est un flambeau qui en allume une [sic] autre, je vous puis dire que vous y estes obligé, puis qu'il n'y a personne au monde qui face plus de cas de vous ou qui estime davantage vostre merite que je fais [...]. Je me rejoüis en l'esperance que j'ay de me voir en une Province ou vous avés de si chers gages que je m'ensorceray de servir autant que ma puissance se pourra estendre » (I, 25-26). L'amitié consiste bien à veiller sur les intérêts de son ami, qu'ils soient matériels, comme avec Malherbe ici, ou symboliques, comme avec la défense de Balzac par Malherbe et Faret.

Il est aussi possible d'introduire, avec l'ironie caractéristique de Balzac, une lettre de réconciliation avec Garasse qui, équivoque au départ, prend dans l'économie amicale du recueil une tournure franchement parodique (d'autant qu'elle est suivie d'une lettre de Balzac à Faret qui le remercie d'avoir pris sa défense ! C'est dans ce genre de détails que l'on peut percevoir les effets de déplacement et de reconfiguration du sens par la disposition même du recueil) : « Puis que vous employés toutes vos Muses pour me demander mon amitié, & que vous l'avés desja payée de la vostre, je ne puis plus me la retenir que comme le bien d'autrui » (II, 215-216). L'élégance spirituelle du retournement permet à Balzac de ne pas donner son amitié puisqu'elle lui a déjà été payée d'avance (pas plus que la lettre de Garasse n'est publiée dans le recueil), entraînant tacitement le père Garasse hors des sentiers usuels de la véritable amitié qui requiert don et contre-don, non-paiement et

possession de biens. Inversement, il fait de Faret, dans la lettre suivante qui conclut le *Recueil*, l'ami à qui il doit « quelque chose de plus que la vie. En vérité de sentir les blessures d'un autre premier que luy [c'est-à-dire avant lui], & prendre plus de part en ses interests que luy mesme, il faut avoüer que ce n'est pas aymer à la mode, ny estre de nostre siecle » (II, p. 226). Voici donc Faret projeté dans l'univers des Anciens et de leur amitié mythique qui sait échapper aux intérêts purement personnels. Le véritable ami est celui qui anticipe sur les douleurs de l'autre et recherche l'intérêt de son ami plutôt que le sien.

On comprend alors que l'on trouve de façon régulière une critique de la corruption des courtisans qui font toujours passer leurs intérêts de carrière avant ceux de leurs amis. Ainsi Silhon souligne, dans sa lettre à son ami M. de Tirepeau, qu'à la Cour on ne « connoit point d'amitié sans interest, & cette pure union des volontés telle qu'Aristote & Ciceron nous la figurent, & dont ils alleguent des exemples, n'est qu'une peinture faite à plaisir, & une de ces belles fables qui composoient la felicité du siecle d'or » (I, p. 431-432). C'est pourquoi les fausses amitiés de cour reposent sur l'usage incessant de la flatterie : Molière d'Essertines oppose au simple « contentement [...] en la conversation de [s]es amis » et au caractère « veritable [des] promesses qu'il fait de [s]on amitié » (I, 285) les manières des flatteurs qui « savent donner les mesmes loüanges aux vicieux qu'aux vertueux, & ne se proposer autre but que leur interest & la grandeur de ceux qu'ils servent » (I, 289). L'amitié n'est pas le service obligatoire d'un grand ou la recherche de son seul intérêt, mais la réciprocité plaisante (et parfois profitable) de la conversation entre égaux – d'où un effet d'aplatissement des hiérarchies entre les auteurs.

Il peut être parfois surprenant de voir affichée une telle critique de la Cour pour des auteurs qui cherchent manifestement protections et carrières. Mais il faut, d'une part, considérer que cette critique est tout à fait traditionnelle et que c'est un lieu commun de décrier les mauvais usages de la flatterie lorsqu'on parle d'amitié²², encore plus à la cour ; d'autre part, la constitution du groupe amical permet d'affirmer l'allure désintéressée de chacun et la loyauté envers ses amis, donc sans doute aussi envers les supérieurs. Il y a tout à gagner à présenter ce tableau de bonnes mœurs amicales, en un temps où l'amitié n'est pas seulement conçue comme une relation privée et intime, mais comme un lien social beaucoup plus vaste : des parents, des alliés, des clans au service de grands peuvent aussi être qualifiés de réseaux amicaux²³.

22 Voir, par exemple, *Comment distinguer le flatteur de l'ami* de Plutarque (1989, vol. 1, 2^e partie).

23 Voir Jean-Marie Constant (1999, p. 593-608). Pour l'amitié comme forme politique d'organisation sociale, voir Yves Durand (1987, p. 57-61). Je me permets de renvoyer aussi à deux de mes articles (1999, p. 633-656 ; 2001, p. 22-35).

On peut même prolonger la référence politique qui s'était dessinée d'entrée de jeu : loin d'opposer le cercle fermé d'amis lettrés, en retrait du monde, aux pratiques étatiques du pouvoir, l'affirmation des réciprocités amicales opère comme un relais subtil de la force des lois. Dans sa *République*, Bodin écrivait déjà : « Car ce n'est pas assez que les loix et Magistrats contraignent les sujets de vivre en paix, s'ils n'ont amitié les uns aux autres. Aussi le fondement principal des mariages et de la société humaine gist en amitié, qui ne peut estre durable sans l'harmonie et concorde mutuelle que j'ay dit : et laquelle ne peut se faire par justice et gouvernement Geometrique ni Arithmetique, d'autant que la proportion de l'un et de l'autre le plus souvent est desjointe : mais la nature de la proportion harmonique unit tousjours les extremités par un moyen qui s'accorde avec l'un et l'autre²⁴ ». De même que l'éloquence ouvrait sur une « tyrannie sans violence » qui « fortifiait le droit », l'amitié donne une *douceur* et une affectivité plus grande à la relation d'obéissance et au pouvoir des lois²⁵. Là encore, l'enjeu politique ne réside pas simplement dans le service du gouvernement de Richelieu, il opère aussi dans un modèle idéal des relations politiques dont témoigne l'heureuse circulation des lettres amicales.

Le passage par l'écrit assure en fait non seulement la connivence entre les amis, mais leur publicité comme réseau, voire leur passage à la postérité grâce à la publication : Racan remercie un de ses amis de l'avoir pris pour exemple dans son ouvrage contre les athées et lui avoue : « Vous ne vous contentez pas de vous rendre Immortel, vous voulez encore que tous vos amys le soient avecques vous ; & s'il vous estoit aussi facile de me faire part de la gloire qui vous est promise au Ciel, que de celle que vous avez sur la terre, je ne me mettrois non plus en peine de faire de bonnes œuvres que de bons livres. Je me fierois en vostre pieté du soin de mon Salut, que je fais en vos escrits de celuy de ma reputation. La vostre n'est pas comme ces biens de fortune, qui se diminuent en se partageant : plus vous nous en donnez, & plus il vous en demeure » (II, p. 140-141). En une économie spécifique de la grâce divine qui s'enrichit de donner toujours plus, à l'inverse du commerce marchand qui n'acquiert des biens qu'en dépensant ses richesses, la relation amicale joue sur les qualités nobiliaires du don désintéressé, même si la réciprocité assure que le don reviendra sous forme de services quelconques.

Il n'est même pas nécessaire d'appuyer trop explicitement sur les réseaux ainsi constitués : Pierre de Marca, le destinataire de la lettre importante de Silhon à propos du *Prince* de Balzac, est non seulement allé au même collège de jésuites

²⁴ Bodin, 1576/1986, livre VI, chapitre 6, p. 258.

²⁵ Sur ces points, voir mon article (2004, p. 221-237).

d'Auch que Silhon, mais connaît certainement bien Balzac lui-même; il a, par ailleurs, joué un rôle important dans la crise politique du Béarn et a été récompensé par une charge de président du parlement de Navarre en 1621²⁶, crise sur laquelle s'étend la longue lettre politique de Colomby (même si celui-ci adopte une analyse différente de celle de Marca). Se mettent donc aussi en place des présences « en creux », dont la plus notable est sans doute celle de Richelieu lui-même, chapeautant ces amitiés placées à son service.

La relation amicale que nous voyons se mettre en place demeure manifestement une relation masculine. Ce n'est pas dire pour autant que les femmes en sont totalement absentes.

Le salon de Madame des Loges

Il est, en effet, un lieu quasi institutionnel où ce réseau amical se retrouve, voire se crée: c'est le salon de Madame des Loges. Il n'y a qu'à relever le nombre de lettres qui lui sont adressées (Boisrobert, Godeau, Conac, Faret, Racan lui écrivent), sans compter les allusions et les louanges glissées dans les lettres entre amis. On voit bien que le réseau amical se fédère facilement autour de son autorité propre.

Madame des Loges a lancé son salon dans les années 1610 et elle est au sommet de sa notoriété dans les années 1620 où elle accueille non seulement Malherbe et ses disciples (Racan, Boisrobert, le jeune Godeau), mais aussi les adeptes de Balzac (Faret, Silhon, Vaugelas). Tallemant des Réaux se remémore bien l'effet produit par Madame des Loges: « Comme ç'a esté la premiere personne de son sexe qui ayt escrit des lettres raisonnables, et que d'ailleurs elle avoit une conversation enjouée et un esprit vif et accort, elle fit grand bruit à la Cour²⁷ ». Mais c'est surtout dans son salon parisien plus qu'à la Cour qu'elle assure son succès.

En accueillant ainsi nombre de poètes et de lettrés, en jouant elle-même le jeu des lettres et des conversations spirituelles, elle promeut une forme de reconnaissance sociale pour ceux qui participent aux réjouissances du salon. Comme l'exprime Godeau dans une lettre qu'il lui adresse alors qu'il vient de lui être présenté: « on peut estimer cette lettre dont vostre nom est l'unique ornement » (I, 531). C'est donc moins le bel esprit dont témoigne Godeau dans cette lettre qui devrait en faire la qualité, que le simple nom de sa destinataire, car elle est déjà assurance de galanterie et gage d'élégance. Le recueil accueille d'ailleurs volontiers des lettres

26 Sur ces divers points, voir Thierry Issartel (1999, p. 274-276; et surtout 2000). Je remercie Laurence Giavarini et Christian Jouhaud d'avoir attiré mon attention sur cet éminent personnage qu'est Pierre de Marca.

27 Tallemant des Réaux, 1960, t. I, p. 606. Son père était un simple écuyer et son mari, Charles de Rechignevoisin, seigneur des Loges, était gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi.

de galanterie amoureuse (en général sous des noms inventés : on écrit à Bellinde et Artenice, on conseille Daphnis sur ses amours malheureux...). Ces lettres galantes font partie du jeu de salon en même temps qu'elles donnent à l'épistolaire un statut central dans l'enjouement commun. Elles permettent même (dans la mesure où cette « galanterie » demeure encore fortement teintée de supériorité masculine²⁸) de « publier à tout le monde [les] injustices » d'une femme qui se refuse obstinément : autre type d'opération de publication...

Cependant, le salon de la rue de Tournon donne aussi bien dans les belles-lettres que dans la politique²⁹, voire dans la religion (Madame des Loges est protestante comme certains de ses protégés). On conçoit même que, pour ce milieu, les conversations amicales du salon puissent être jouées contre la Cour et ses flatteries immorales (il ne faut pas oublier que Madame de Rambouillet, d'un statut pourtant bien plus élevé que celui de Madame des Loges, avait ouvert les portes de son salon par aversion pour la Cour³⁰). Cela ne veut pas dire, là encore, que la politique soit très éloignée. Boisrobert, un de ceux qui est le plus proche de Richelieu, se plaît à montrer l'importance de Madame des Loges. Il commence ainsi la lettre qu'il lui adresse : « Madame, Au mesme instant que j'ay receu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escire, j'ay receu des caresses de Monsieur le Cardinal de Richelieu, accompagnées des plus solides assurances qui sortirent jamais de sa bouche veritable : Qui est un tesmoignage infaillible que la fortune mesme vous respecte, & qu'elle n'oseroit delaisser un homme qui a l'honneur d'estre cogneu de vous, & l'avantage de vous bien connoistre » (I, 267-268). Le réseau amical, publié par les lettres, trouve ainsi son immédiate reconnaissance dans la conjonction du salon et de l'État. L'élégance de la conversation mondaine rejoint le pouvoir du gouvernement.

On retrouve ici, par une autre voie, une conclusion de Marc Fumaroli sur l'histoire de l'éloquence dans ces années 1620 : « l'existence d'écrivains qui doivent leur succès aux "ignorans" de Cour, et qui échappent au contrôle du Palais comme de la République des Lettres, demeure un scandale aux yeux des doctes robins. Il est toutefois fortement atténué dès lors que ces écrivains, privés du mécénat des Grands, cherchent refuge auprès de Richelieu. Leurs œuvres cessent d'être marginales, par rapport à la norme nationale que définissait jusqu'alors une élite

28 On peut noter que les destinataires sont, en immense majorité, masculins, sauf dans le cas des lettres galantes, mais alors les femmes auxquelles elles sont adressées portent le plus souvent des pseudonymes.

29 Mais les sympathies vont plutôt du côté de Gaston d'Orléans que du roi et de ses favoris (au point qu'en 1629, Madame des Loges s'exilera plus ou moins volontairement : elle tapissera alors sa chambre des portraits de ses amis).

30 Voir Benedetta Craveri (2001 / 2002, p. 17).

parlementaire et ecclésiastique. Dédiées à Richelieu, appuyant la politique royale, elles revêtent un sens civique et national³¹ ».

Bien sûr, il n'est pas évident que le mécénat des Grands ait vraiment disparu et qu'un Gaston d'Orléans, un Condé, un Montmorency, un Bellegarde, ne puissent plus soutenir financièrement et symboliquement leurs protégés : les lettres du recueil ne témoignent, d'ailleurs, pas toutes, de façon uniforme, d'une dévotion affichée envers Richelieu et nombreux sont les Grands et les personnages influents mobilisés comme destinataires (à commencer surtout par la reine mère, et cela malgré l'opposition grandissante entre le parti dévot et le cardinal³²). Il n'est pas non plus assuré que l'on puisse simplement traduire un conflit à propos de l'éloquence entre savants et mondains en une opposition sociale entre gens de robe et milieux aristocratiques de la cour.

Il n'en demeure pas moins que ces enjeux et les conflits sociaux qui les accompagnent forment bien une trame essentielle de ces années 1620 et que leur mise en scène passe par une nouvelle écriture, comme l'énonce très clairement Racan, dans un sonnet apologétique qui figure au début de l'*Apologie pour Monsieur de Balzac*, « Les choses les plus ordinaires/Sont rares quand il les escrit,/Et la clarté de son esprit/Rend les mystères populaires./La douceur & la majesté/Y disputent de la beauté,/Son éloquence est la première/Qui joint l'élegance au sçavoir³³ ». Illuminant l'obscur et sublimant le trivial, Balzac dévoie les registres stylistiques classiques et mêle le simple et le grand, l'élégance mondaine et l'érudition savante, comme se rencontrent dans le salon de M^{me} des Loges grands personnages et écrivains de petite naissance.

Faret auteur

On voit alors que la publication de ce *Recueil* se trouve au carrefour de divers enjeux : ouvrage de réflexion politique recherchant le parrainage de Richelieu, défense et illustration de l'éloquence balzacienne, publicité du réseau amical et de la puissance attractive du salon de Madame des Loges, ces intérêts opèrent à des niveaux différents pour produire, en effet, une véritable *autorité* du texte. Cela rejaillit dès lors sur l'« auteur » de ce *Recueil* : Nicolas Faret.

31 Fumaroli, 1980 / 1994, p. 571.

32 Ainsi Boisrobert, pourtant déjà pleinement dévoué au cardinal, commence par une lettre à la reine mère (il reprend l'épître dédicatoire à sa traduction des Psaumes), ou la lettre si politique de Silhon est envoyée à l'évêque de Nantes, Philippe Cospeau (dit Cospéan, à l'époque), ami de Bérulle, lié au parti espagnol et soutenant des thèses ultramontaines.

33 Racan, 1627, p. 12.

Faret est, selon ce qui en est rapporté habituellement, un fils de cordonnier aisé, né en 1596 ou 1600 à Bourg-en-Bresse. Son parrain chirurgien, Nicolas-Antoine Chaly, l'envoie chez les jésuites à Paris ; puis le jeune Faret fait son droit, devient avocat au présidial de Bourges, revient à Paris protégé par l'érudit bressan Bachet de Méziriac, connaît Boisrobert et, grâce à lui, entre vers 1621 chez Henri de Lorraine, comte d'Harcourt comme secrétaire. Ses talents de traducteur amènent Coëffeteau à lui proposer de poursuivre la rédaction de son *Histoire romaine* qui a un immense succès. Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque française*, n'hésite à donner Faret comme un des premiers à avoir écrit avec pureté et élégance³⁴. Ses publications et sa participation au salon de Madame des Loges lui permettent de trouver une position d'autorité au sein des milieux lettrés et de la nouvelle génération d'écrivains. Il prend aussi position comme écrivain politique en publiant *Des vertus nécessaires à un Prince* en 1623 et participe à divers recueils de poésies. C'est surtout son *Honnête homme*, paru en 1630, qui s'avère être un succès durable montrant sa bonne science de l'art de paraître à la Cour et, par extension, à la ville. Gros homme avenant, il réussit finalement fort bien sa carrière puisqu'il devient secrétaire du roi aux finances et contribue à la création et à la rédaction des statuts de l'Académie française³⁵.

En quoi consiste exactement son rôle pour le *Recueil*? Il semble qu'il a pris la peine de réclamer ou de recueillir les lettres sans les classer autrement, du moins en apparence, que par leur ordre d'arrivée. On a déjà vu que l'on peut être sceptique sur cette négligence revendiquée. D'autant que les lettres de chaque auteur, sans que cela soit totalement systématique, semblent suivre un certain ordre.

Par exemple, en fonction des destinataires. Souvent par importance décroissante (Boisrobert : reine mère, comte de Carlisle, comte de Pongibaut, M. de Bernières président du parlement de Normandie, M. Des Hameaux premier président à la cour des aides de Normandie, puis Guez de Balzac et des lettres plus familières ;

34 Voir *supra*, note 7. Faret est tout à fait dans le cadre des « belles infidèles ». Voici ce qu'il indique en préface de sa traduction de l'*Histoire romaine d'Eutropius* : « Il y en a peu qui donnent nettement l'Histoire, & l'on en treuve plusieurs qui donnent tant de paroles que l'Histoire en est accablée, & perd la disposition de l'ordre & la clarté du jugement, qui sont ses beautez naturelles, lesquelles doivent reluire partout. Eutropius est recommandable pour avoir religieusement observé ces deux conditions ; mais quant à sa maniere de deduire les choses [...], il faut que je confesse qu'en certains lieux elle est si serrée, qu'il a esté nécessaire que je m'entendisse un peu plus que luy pour rendre son intention pure & sans contrainte. Souvent il se sert de certaines façons de lier son discours si forcees, qu'il ne faut pas s'estonner si quelques fois j'ay tasché de luy donner un peu d'aide ; puisque mon premier dessein a esté de contenter, s'il m'est possible, ceux qui prendront la peine de lire ceste version, & non pas de m'attacher servilement aux parolles d'un Auteur de qui la langue estoit autant corrompue en son siecle, comme la nostre est florissante en cettuy-cy » (Faret, 1621, n. p). Sur Faret traducteur, voir Roger Zuber (1968 / 1995, en particulier p. 31-42).

35 Pour plus de détails, voir la notice que lui consacre Lucie Desjardins dans cet ouvrage.

Balzac: cardinal de Richelieu, cardinal de La Valette, maréchal de Schomberg, évêque d'Angoulême, père Garasse, Nicolas Faret) ou, plus rare, par importance croissante (Silhon: M. de Tirepeau, M. de Marca premier président du parlement de Navarre, Philippe Cospeau évêque de Nantes). On peut aussi trouver chez Malherbe une sorte de boucle: on commence par les destinataires les plus illustres (M. de Termes, Cleophante (qui est un gentilhomme de la suite du roi d'Angleterre), Bassompierre, Coëffeteau), puis des amis (Colomby, Racan, Balzac), avant de revenir à une personne de plus haut rang (M. de Mentin, membre du parlement de Provence) et de finir par une lettre à un ami (Racan qui n'est pas nommé) à propos d'une femme qu'il aime (en fait M^{me} de Termes, retour ironique à la première lettre?).

On a aussi parfois des ordres thématiques de sujet. Bien souvent on commence par des lettres de consolation (Malherbe, Colomby, Brun, Godeau, Faret). Certaines lettres peuvent se suivre pour former un micro-récit amical: Faret avec Vaugelas (lettres 5-7), Boisrobert avec Balzac (lettres 6-9), Faret avec M. d'Auby (lettres 8-10) qui incorpore même l'échange épistolaire, ou de façon plus galante Godeau avec Bellinde (lettres 5-7), Plassac avec Melice (lettres 5-7). Sans épouser d'ordre régulier, ce qui eût été monotone, on sent néanmoins des régularités à l'œuvre dans le recueil.

Le travail de Faret est aussi d'orienter l'intérêt du lecteur pour chaque lettre en faisant précéder les lettres d'une sorte de bande-annonce (si c'est bien lui et non Toussaint Du Bray qui en est responsable) qui en résume l'enjeu et qui, parfois, commente la lettre: « Il le console de la mort de son fils » (I, 1), « Il la remercie des bons offices qu'elle luy a rendus pendant sa disgrâce » (I, 243), « Il luy conseille de se retirer de la Cour, & de fuir les lieux deshonestes » (I, 353), « Il luy envoie le dessein d'un ouvrage qu'il veut faire pour la deffence de la divinité de Jesus Christ. Cette lettre est longue, mais la diversité des matières qui y sont traitées osterà l'enuy de la lecture » (I, 450).

Si le privilège du *Recueil de Lettres nouvelles* est nommément accordé à Nicolas Faret et s'il signe bien l'épître dédicatoire à Richelieu, la page de titre ne le mentionne pas. On peut même noter que la cession de son privilège à Toussaint Du Bray ne se trouve pas à la suite du privilège comme cela se fait la plupart du temps, mais isolée en bas de la liste des *errata*, entre la fin de l'épître et la première lettre de Malherbe. Cela permet, en fait, de mettre bien en valeur le nom de Faret qui peut jouer à la fois de la modestie de sa tâche en n'apparaissant pas sur la page de titre, et de la reconnaissance royale dans le privilège ou de la gloire de la dédicace

à Richelieu dans l'épître³⁶. Dans une de ses propres lettres à Madame des Loges, il peut ainsi dire qu'il « hait la contrainte d'étudier un discours, autant que celle de composer un livre » (II, 74) tout en bénéficiant de l'honneur d'avoir si bien réussi à composer le *Recueil* en question³⁷. Double bénéficiaire de l'homme de loisir tout entier livré à sa liberté et du faiseur de livres recherchant soigneusement les protections utiles, que ce soit celles de ses aînés dans les lettres (Malherbe, Racan, Balzac), celles des personnes bien introduites auprès des grands (Boisrobert), celles de Madame des Loges ou de Richelieu. Il devient lui-même une autorité en matière d'éloquence : ainsi, il ne rechigne pas à intégrer une lettre toute à son éloge d'un de ses amis, Plassac, qui « le prie de luy donner son jugement, sur quelques escrits qu'il luy avoit envoyez » (I, 370) et qui n'hésite pas à dire « qu'il est comme impossible qu'[il puisse] faillir » (I, 372).

Du coup, Faret peut aussi participer à l'élaboration d'une nouvelle autorité des belles-lettres, en particulier par les ressources de l'épistolaire, puisque l'alliance du privé et du public, du for intime et de la circulation explicite impliquée par la publication des lettres fonctionne de façon parallèle à l'harmonie recherchée par le pouvoir de Richelieu entre l'opinion de chacun et la publicité du pouvoir. Ce n'est pas par hasard que, dans son épître, Faret souligne qu'on ne saurait nier que « la grandeur des Monarchies ne consiste principalement en ceste haute opinion que les sujets, & les Estrangers conçoivent du Prince, & du bon gouvernement. Car par quelle autre force pourroit-on tenir assujettie celle de tant de Provinces [...] ? » (épître non paginée) Les bonnes lettres trouvent dans la publication de cette *haute opinion* de quoi s'autoriser elles-mêmes. La force des opinions publiques est ainsi un des enjeux prééminents de la publication du *Recueil*.

Ce public est également informé des bons usages épistolaires et des meilleures manières de tourner une lettre galante, amicale, complimenteuse, une lettre de consolation, de félicitations ou de remerciement. Comme le souligne Roger Zuber (évoquant la traduction des lettres de Pline), « c'est donc un manuel pratique, ce qu'étaient, pour beaucoup de personnes, les *Recueils*, même des plus grands

36 Sur un exemplaire de l'édition de 1639, le titre écrit à l'encre sur le dos du volume est bien « Lettres de Faret ». L'appellation devenue courante de « Recueil Faret » trouve donc son répondant dès le XVII^e siècle et indique que Nicolas Faret pouvait apparaître comme l'« auteur » de ce recueil collectif. On peut aussi noter la figure de modestie ostensible dans la liste des « Fautes survenues dans l'impression » lorsqu'il affirme que « Celle qui me fasche le plus, c'est ce tiltre honorable de Monsieur, dont il m'a voulu traiter, malgré moy », alors même que la cession du privilège sur la même page marque bien la différence de statut entre Faret et Toussaint du Bray puisque l'un bénéficie d'un « Sieur Faret », mais pas l'autre. Sur ces questions de dignités et d'usages du « Monsieur » ou du « Sieur », voir Merlin (2005).

37 Dans une de ses « bandes annonces », Faret met aussi en valeur le sujet d'une lettre de Monsieur de Conac qui l'intéresse au premier chef : « Il se moque des faiseurs de livres » (II, 17).

épistoliers³⁸ ». De fait, trois années après la parution du *Recueil des lettres nouvelles*, Faret décrit justement dans *L'Honneste homme* cet enjeu social de la production épistolaire :

Il est tellement nécessaire de se former un stile à bien écrire, soit de matieres serieuses, soit de compliments, soit d'amour, ou de tant d'autres sujets, dont les occasions naissent tous les jours dans la cour, que ceux qui n'ont pas cette facilité ne peuvent jamais esperer de grands emplois, ou les ayant n'en doivent attendre que de malheureux succez³⁹.

Le recueil de lettres apparaît donc comme un outil de formation des nouvelles élites mondaines. Qui veut réussir dans la politique de la cour doit passer par l'apprentissage des « lettres », et surtout de leur élégance d'écriture. Des lettres, on passe facilement à l'institution même des *belles-lettres*.

Car l'enjeu réside aussi dans le déplacement qui touche l'éloquence elle-même. Déplacement institutionnel des savants vers les mondains et déplacement intérieur de l'invention vers l'élocution (ou de la pesanteur des choses dans les mots à leur apparition fugitive dans la légèreté des discours). Tel est bien ce sur quoi insiste le marquis de Bréval dans son éloge de l'éloquence balzacienne : « l'Eloquence consiste aussi bien en la disposition des choses, qu'au choix des paroles » (II, 47), l'*inventio* qui avait, dans la rhétorique classique, le poids majeur du trésor des arguments, foyer mobile de la tradition où résidait la mémoire sociale des idées, apparaît désormais secondaire par rapport à la *dispositio* et à l'*elocutio*. C'est ce déplacement du statut de l'éloquence qui fait aussi la nouveauté attractive du recueil pour un éditeur comme Toussaint Du Bray.

Une opération éditoriale

Faret est publié par l'éditeur habituel de Balzac, Toussaint Du Bray. Roméo Arbour l'a présenté comme le grand éditeur littéraire du début du siècle. C'est sans conteste vrai : du point de vue du roman (à commencer par l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé) et de la poésie, il a publié abondamment les ouvrages des jeunes auteurs et de façon souvent judicieuse (pour la qualité des œuvres aussi bien que pour leur succès mondain). Par contre, peu de textes savants, anciens ou modernes (moins de 10 %).

Pourtant, il faut s'entendre sur le terme de « littérature », car Roméo Arbour y inclut toutes sortes d'œuvres : « la littérature épistolaire, les œuvres de moralistes, les ouvrages d'histoire, de pensée politique ou sociale, de doctrine religieuse, de

³⁸ Zuber, 1968 / 1995, p. 42, note 20.

³⁹ Faret, 1630, p. 63.

critique littéraire⁴⁰ ». Certes, « littérature » a le sens, très large au XVII^e siècle, de savoir des choses écrites, d'érudition : voici un « homme de grande littérature », dit encore le dictionnaire de l'Académie (1694) pour qualifier un homme qui a beaucoup de connaissances. En ce sens, morale, pensée politique ou spiritualité relèvent bien de la « littérature ». Mais le droit et la théologie tout autant. On ne peut jouer sur le tableau d'un sens large habituel au XVII^e siècle, tout en récupérant l'ordre contemporain du littéraire et en ramassant à la suite des romans et des poésies un ensemble disparate qu'on regroupe rapidement sous le nom d'essais. Dans son ouvrage, par ailleurs remarquable, Roméo Arbour tranche justement ce qui devrait faire l'objet de l'interrogation : comment se constitue ce que nous appelons aujourd'hui du nom de « littérature⁴¹ » ?

Qu'un éditeur privilégie certains textes constitue, certes, une des façons de mieux comprendre comment s'établit un corpus que nous avons depuis lors plus ou moins bien défini, mais, pour l'époque, ce n'est sans doute pas un hasard non plus que les genres, facilement rattachables à notre conception de la littérature, comme le roman ou la poésie, voisinent (pour prendre des exemples des années 1626-1627 chez Toussaint Du Bray) avec des textes de justification politique comme les *Alliances du Roy avec le turc, et autres. Justifiées contre les calomnies des Espagnols et de leurs partisans* de G. Le Guay, ou *La Generale et fidele Relation de tout ce qui s'est passé en l'Isle de Ré* du duc d'Angoulême, des textes de théologie morale comme *La Florence convertie à la vie devote* rédigé par un prêtre capucin, Philippe d'Angoumois, et dédié à la reine mère, ou bien *La Magdeleine repentie* (en vers) d'Arbaud de Porchères ou encore la *Paraphrase sur les Pseaumes de la penitence de David. Dediée à la Reine Mere* de Boisrobert qui en reprend justement l'épître dédicatoire dans le *Recueil de lettres nouvelles*, sans compter la *Lettre de consolation sur le trespas de Monsieur Ferrier, envoyée à S. Germain en Laye à Monsieur son Fils* écrite par Simon de Montereul ou une traduction de *De la grandeur des Romains* de Juste Lipse⁴². Entre politique, civilité, morale et belles-lettres se tressent des

40 Arbour, 1992, p. 77.

41 Christian Jouhaud semble le suivre sur ce point (même si ses analyses permettent de problématiser beaucoup plus la notion de « littérature ») quand il dit : « Du Bray, dont l'activité d'éditeur a commencé une vingtaine d'années plus tôt, avait d'emblée misé sur la littérature. *C'est-à-dire* [c'est moi qui souligne] sur l'édition d'ouvrages mondains : poésies, fictions diverses, traductions d'auteurs antiques, ouvrages de philosophie vulgarisée ou de morale. Très peu de théâtre et bien moins encore d'érudition, de droit, d'histoire, de théologie ou de spiritualité » (Jouhaud, 2000, p. 29).

42 De même que, au début des années 1630, romans et poésies seront publiés de concert avec des traités de civilité comme *L'Honneste homme, ou l'art de plaire à la Cour* de Nicolas Faret, avec des ouvrages de morale comme *Les Morales de Torquato Tasso* ou avec des réflexions politiques comme *De la souveraineté du Roy* de Cardin Le Bret, *Le Ministre d'Etat* de Jean de Silhon, *De l'Autorité des Roys* de François de Colomby ou le *Panegyrique pour le Roy* de Harlay de Champvallon (auteurs qui, majoritairement, ont écrit dans le *Recueil de lettres nouvelles*).

liens tantôt inapparents et tantôt éclatants. C'est bien ce dont témoigne le *Recueil des lettres nouvelles*.

Plutôt que de sauter donc tout de suite au terme de « littérature » (même en prenant les précautions qui s'imposent), il paraît préférable de conserver le nom de « belles-lettres », au moins parce que l'on y pressent du coup plus facilement l'importance même de la publication des lettres. Le statut ambigu de l'épistolaire (entre privé et public) et du recueil qui associe des auteurs aux statuts variés et des lettres de registres fort différents (de la missive galante fictive à la réflexion politique générale) indique le champ des possibles qui se dessine alors pour les belles-lettres.

Il ne faut pas, en effet, réduire l'hétérogénéité des productions du recueil. Lettre galante, lettre familière et amicale, lettre de consolation, lettre mondaine de félicitations, de remerciement ou de simple compliment, réflexion politique, toutes ces formes sont accueillies et distribuées, de sorte à former un ensemble volontairement varié. Certains auteurs passent d'un genre de lettres à un autre, certains se « spécialisent » (Colomby est plus politique, Godeau plus galant, Faret plus amical, Balzac plus mondain), mais chaque lettre peut également offrir des aspects disparates et du mondain au galant ou du familier au politique, les passages sont fréquents.

Si l'on essaye néanmoins de classer sommairement les lettres, on observe qu'il n'y a que trois lettres ouvertement politiques (deux de Colomby, une de Silhon), mais ces 3 % des lettres représentent 14 % en termes de pages. À l'inverse, beaucoup de lettres galantes (25 %), mais pour seulement 11 % de pages. Le propre des lettres politiques est d'être développé; celui des missives galantes d'être bref. Les lettres de consolation sont en grand nombre (11 % pour 19 % des pages) : en ce temps de néo-stoïcisme encore imprégné des guerres civiles, on ne doit guère en être surpris, il y a largement matière à chercher des consolations et le genre est bien connu et prisé. Les lettres plutôt mondaines forment 21 % des lettres, mais elles aussi sont assez brèves (seulement 16 % des pages). Enfin les lettres familières et amicales sont de loin les plus nombreuses : 35 % des lettres pour 30 % des pages. De là un effet de réseau manifeste, sans compter les allusions dans ces lettres aux autres amis.

Par ailleurs, le changement de titre entre le privilège (*Lettres des meilleurs esprits de ce temps*) et la publication imprimée (*Recueil de lettres nouvelles. Dédié au cardinal de Richelieu*) indique que Faret ou Toussaint Du Bray ont décidé de jouer surtout la carte du caractère inédit des lettres (associé au nom de Richelieu), pour mieux se démarquer des recueils précédents qui réunissaient des textes déjà imprimés en

divers lieux. En fait, l'annonce est en partie mensongère. Il est difficile aujourd'hui de mesurer la véritable part de publications originales dans la mesure où ces lettres isolées ont facilement pu se perdre, mais on voit bien que plusieurs lettres ont effectivement été publiées, ou ont au moins circulé sous forme manuscrite. Ainsi la lettre à Richelieu par laquelle commence Balzac a été imprimée par Toussaint Du Bray en 1626 après qu'une contrefaçon en eut été publiée par le libraire Rouvelin ; celle qu'il adresse à Garasse a été éditée en tête de la *Somme théologique* ; la lettre de Colomby dédiée au roi est en fait la préface de sa traduction de l'*Histoire de Justin*, celle qu'il publie sur l'affaire du Béarn est parue en 1618, etc.

En mêlant l'éloquence privée de la lettre amoureuse à la grande éloquence publique du délibératif, la lettre familière à l'épître officielle de consolation ou de remerciement, ce *Recueil de lettres nouvelles* déplace les références classiques de l'éloquence et y substitue un espace d'écriture et de réception imprévu⁴³. Mais c'est bien le tressage du service de Richelieu, de l'affirmation du clan des malherbiens et des balzaciens, de la communauté amicale, du salon parisien, de la spécialisation éditoriale et de carrières d'auteur qui *autorise* cette substitution. On mesure ainsi combien la production d'un ouvrage recouvre des enjeux bien différents les uns des autres et opère sur des plans hétérogènes. C'est un tel ensemble qui fait l'intérêt de cette production et, en partie, le succès de l'ouvrage et de nombre de ses auteurs.

Éric Méchoulan
Université de Montréal

43 J'y reviendrai ailleurs, mais une première problématisation peut être trouvée dans mon ouvrage *Le livre avalé* (2004).

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES ANTÉRIEURS À 1700

- ACADÉMIE FRANÇAISE, *Le Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, 2 vol.
- Jean-Louis Guez de BALZAC, *Les Premières Lettres (1618-1627)*, éd. H. BIBAS et K.T. BUTLER, Paris, Droz, coll. « Société des textes français modernes », 1933-1934, 2 t. [1624-1630].
- Jean-Pierre CAMUS, *Conférence académique sur le différend des belles lettres de Narcisse et de Phyllarque, par le sieur de Musac*, Paris, Cottureau, 1630.
- Jean BODIN, *Les Six livres de la République*, Paris, Fayard, 1986 [1576].
- Jean-Baptiste CROSILLES, *Lettre de Monsieur de Crosilles, A Monsieur le Comte de Cramail*, Paris, 1625 dans P. TAMIZEY DE LARROQUE, *Annales du Midi*, 1893, n° 5, p. 65-66.
- Nicolas FARET, *L'Honneste homme ou l'Art de plaire à la Cour*, Paris, Toussaint Du Bray, 1630.
- , *Histoire romaine d'Eutropius, continuée depuis la naissance de Rome jusques à l'empire de Valentinian et de Valens, mise en notre langue par N. Faret, et dédiée à M. Coeffeteau, évêque de Marseille*, Paris, Toussaint Du Bray, 1621.
- François GARASSE, *Response du sieur Hydaspes au sieur de Balzac, sous le nom de Sacrator, touchant l'Anti-Theophile et ses escrits*, 1624.
- , *Somme theologique des veritez capitales de la Religion chrestienne*, Paris, Sébastien Chappelet, 1625.
- Jean GOULU, *Lettres de Phyllarque à Ariste. Où il est traité de la vraye & la bonne Eloquence, Contre la fausse & la mauvaise du Sieur de Balzac*, Paris, N. Buon, 1627.
- François OGIER, *Apologie pour monsieur de Balzac, avec la Conformité de l'Eloquence de M. de Balzac avec celle des personnages du temps présent et du passé* du Frère André, Paris, C. Morlot, 1627.
- Blaise PASCAL, *Pensées*, éd. M. LE GUERN, Paris, Gallimard, 1977.
- Étienne PASQUIER, *Lettres familières*, éd. D. THICKETT, Genève, Droz, 1974 [1586].
- Josias Gombaud, sieur de PLASSAC-MÉRÉ, *Les Lettres de Monsieur de Plassac*, Paris, Antoine de Sommaville, 1648.
- Plutarque, « Les Moyens de distinguer le flatteur d'avec l'ami », *Œuvres morales*, trad. J. SIRINELLI, Paris, Les Belles Lettres, 1989, vol. I, 2^e partie.
- Honoré de Bueil, marquis de RACAN, « Ode de monsieur de Racan », *Apologie pour Monsieur de Balzac*, Paris, Claude Morlot, rue des Amandiers, à l'enseigne du Soleil, 1627.
- Recueil de lettres nouvelles, Dedié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu*, Paris, Toussaint Du Bray, rue St-Jacques-aux-espics-meurs, 1627.

- Recueil de lettres nouvelles. Dedié à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*, Paris, Toussaint Quinet, au Palais dans la petite Salle sous la montee de la Cour des Aydes, 1634.
- Recueil de lettres nouvelles. De Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Racan. Balzac. Auvray. Et autres*, Paris, Augustin Courbé, Libraire & Imprimeur de Monsieur frère du Roy, au Palais dans la petite Sale, à la Palme, 1638.
- Recueil de lettres nouvelles. De Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Racan. Balzac. Auvray. Et autres*, Paris, Claude Preud'homme, ruë d'Ecosse, derriere S. Hilaire, à l'image S. Gregoire, 1639.
- Recueil de lettres nouvelles de Messieurs Malherbe. Coulomby. Bois-Robert. Moliere. Plassac. Brun. Silhon. Godeau. Conac. Breal. Faret. Racan. Balzac. Auvray. Et autres. Dedié à Monseigneur le Cardinal de Richelieu*, Paris, Michel Blageart, rue de la Calandre, à la Fleur de Lys, près le Palais, 1642.
- Recueil des plus beaux vers de Messieurs de Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, Boisrobert, L'Estoille, Lingendas, Touvant, Motin, Mareschal, Et autres des plus fameux Esprits de la Cour. Par le commandement de Monseigneur le Comte de Moret*, Paris, Toussaint Du Bray, 1627.
- Marc Antoine de Gérard, sieur de SAINT-AMANT, *Les Œuvres du sieur de Saint-Amant*, Paris, de l'imprimerie de Rob [ert] Estienne, pour François Pomeray et Toussaint Quinet, 1629, in-4° [avec privilege du roi, dédié à M^{sr} le duc de Rets].
- Charles SOREL, *La Bibliothèque Française*, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [réimpr. de l'éd. de Paris, 1667].
- Gédéon TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. I, éd. A. ADAM, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1960.

TEXTES POSTÉRIEURS À 1700

- Antoine ADAM, *Histoire de la littérature française du XVII^e siècle*, t. I, Paris, Domat, 1956.
- Roméo ARBOUR, *Un éditeur d'œuvres littéraires au XVII^e siècle: Toussaint Du Bray (1604-1636)*, Genève, Droz, 1992.
- Mathilde BOMBART, *La Querelle des lettres de Guez de Balzac (1624-1630). Écriture, polémique et critique*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris III, 2003 [Honoré Champion, 2007].
- Mathilde BOMBART et Guillaume PEUREUX, « Politique des recueils collectifs dans le premier XVII^e siècle. Émergence et diffusion d'une norme linguistique et sociale », *Le Recueil littéraire. Pratiques et théorie d'une forme*, sous la dir. d'Irène LANGLET, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, p. 239-256.

- Jean-Marie CONSTANT, « L'Amitié: le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 1999, n° 205, p. 593-608.
- Benedetta CRAVERI, *L'Âge de la conversation*, trad. Eliane DESCHAMPS-PRIA, Paris, Gallimard, 2002 [2001].
- Delphine DENIS, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2001.
- Yves DURAND, *Les Solidarités dans les sociétés humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 1987.
- Marc FUMAROLI, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1994 [1980].
- Thierry ISSARTEL, *Les Chemins de la tolérance en Béarn. Les catholiques, les protestants et l'État (XVI^e-XVII^e)*, Biarritz, Atlantica, 1999.
- , *Politique, érudition et religion au Grand Siècle: Pierre de Marca (1594-1662)*, Pau, Université de Pau, 2000.
- Jean JEHASSE, *Guez de Balzac et le génie romain, 1597-1654*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1977.
- Christian JOUHAUD, *Les Pouvoirs de la littérature: Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.
- Frédéric LACHÈVRE, *Le Libertinage devant le Parlement de Paris: le procès du poète Théophile de Viau*, t. II, Paris, Champion, 1909.
- Claire LÉVY-LELOUCH, « Quand le privilège de librairie publie le roi », *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 139-159.
- Catherine MAGNIEN, *Étienne Pasquier (1529-1615) et l'édition de ses œuvres*, Szeged, Scriptum, 1999.
- Henri-Jean MARTIN, *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, t. I, Genève, Droz, 1999 [1969].
- Éric MÉCHOULAN, « Amitié et générosité dans l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé et le *Francion* de Charles Sorel », *Tangence: Les Écritures de la morale au XVII^e siècle*, été 2001, n° 66, p. 22-35.
- , « La Douceur du politique », *Le Doux aux XVI^e et XVII^e siècles: Écriture, esthétique, politique, spiritualité*, sous la dir. de Marie-Hélène PRAT et Pierre SERVET, Lyon, Université Lyon 3, « Cahiers du Gadges », 2004, p. 221-237.
- , *Le Livre avalé: De la littérature entre mémoire et culture*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004.
- , « Le Métier d'ami », *XVII^e siècle*, 1999, n° 205, p. 633-656.
- Hélène MERLIN, *Public et littérature en France au XVII^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

–, « “Une troisième espèce de simple dignité”, ou la civilité entre l’honneur et la familiarité », *Dire et vivre l’ordre social en France sous l’Ancien Régime*, éd. Fanny Cosandey, Paris, Éditions de l’EHESS, 2005, p. 231-279.

Nicolas SCHAPIRA, *Un professionnel des lettres au XVII^e siècle. Valentin Conrart : une histoire sociale*, Seyssel, Champ Vallon, 2003.

Étienne THUAU, *Raison d’État et pensée politique à l’époque de Richelieu*, Paris, Albin Michel, 2000 [1966].

Zobeidah YOUSSEF, *Polémique et littérature chez Guez de Balzac*, Paris, Nizet, 1972.

Roger ZUBER, *Les « Belles infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Albin Michel, 1995 [1968].